



Bourse d'études post-secondaires en français

Renseignements généraux

Ces bourses d'études permettent aux finissants des Territoires du Nord-Ouest qui souhaitent poursuivre leurs études post-secondaires en français au Canada de contribuer au défraiement d'une partie des coûts associés aux études. Les services scolaires et à la petite enfance du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation gère ces bourses. Le ministère du Patrimoine canadien y contribue financièrement. Ces bourses s'appliquent aux étudiants âgés de 25 ans et moins. Il y a un nombre limité des bourses attribuées par semestre. Ceux qui appliquent pour la première fois auront priorité.

Montant de la bourse

Le montant maximum de la bourse est 1 000\$ par session d'études à temps-plein. Le montant maximum qu'un(e) étudiant(e) peut recevoir au cours d'une année scolaire est de 2 000\$ (soit pour 2 sessions à temps-plein au cours de l'année).

Dates Limites

Session d'automne : 1^{er} août
Session d'hiver : 1^{er} décembre
Session du printemps/été : 1^{er} avril

Après ces dates, toute demande sera automatiquement refusée.
(Le cachet de la poste fera foi de la date.)

Critères d'admission :

1. Avoir fréquenté une école des Territoires du Nord-Ouest pendant au moins 5 ans.
2. Être titulaire d'un diplôme d'étude secondaire des Territoires du Nord-Ouest.
3. Être inscrit(e) à temps-plein dans un établissement post-secondaire (études universitaires, collégiales et techniques).
4. Réussir au moins quatre cours dont un minimum de trois cours en français.
5. Soumettre une copie officielle de la lettre d'admission de l'établissement post-secondaire de votre choix ou le relevé de notes de la dernière session si vous êtes déjà inscrit(e).
6. Faire parvenir tous les documents ci-dessus mentionnés à l'adresse suivante :

Raymonde Laberge

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

Services scolaires et à la petite enfance,

3^e étage LRT, C.P. 1320, Yellowknife, X1A 2L9

Téléphone : 867-920-8992

Télécopieur : 867-873-0109

Renseignements personnels

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Téléphone (maison) :

Téléphone (travail) :

Courriel :

Renseignements sur les études

Joindre une copie officielle de votre lettre d'admission de l'établissement post-secondaire de votre choix ou une copie originale officielle de votre relevé de notes signé du registraire de la session où la bourse est souhaitée, dans un délai de 2 mois après la fin de la session.

Le nom de l'établissement d'enseignement :

Le programme d'étude :

La session
 Automne
 Hiver
 Printemps
 Été

Signature :

Date :